PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GALFINGUE DE LA SÉANCE DU 05 JUIN 2026

Étaient présents : 09
Sous la présidence de Alphonse RAUB, 2ème Adjoint ;
Mme Céline DEMMEL, 3ème Adjointe ;
M. André KELLER, 4ème Adjoint ;
Mmes Claude WACH, Stéphanie MESSARA, Christelle KITTLER ;
MM. Lionel BAÏLEN, Fabien RUHLMANN, Luca EHRHARD.

Étaient excusés : 06
Monsieur Christophe BITSCHENE, Maire (a donné pouvoir à Alphonse RAUB) ;
Marie-Claire ABRAMATIC, 1ère Adjointe (a donné pouvoir à André KELLER) ;
M. Thierry LIEB (a donné pouvoir à Lionel BAÏLEN) ;
M. Dominique REDOUTE (a donné pouvoir à Claude WACH) ;
Mme Emmanuelle LUCAS (a donné pouvoir à Céline DEMMEL) ;
Mme Myriam BREDA (a donné pouvoir à Christelle KITTLER).

Secrétaire de séance : Céline DEMMEL.
Monsieur RAUB déclare la séance ouverte à 18h30.

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance d'installation du 27 avril 2026**
2. **Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire**
3. **Divers**

---

1. Approbation du procès-verbal de la séance d'installation du 27 avril 2026

Aucune question, remarque ni observation n'étant soulevée, le procès-verbal est adopté et le registre signé.

2. Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le vendredi 5 juin 2026 à 18 heures 30,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 30 avril 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

M. Alphonse RAUB, 2ème Adjoint, représentant du Maire en application de l'article L. 2122-17 du CGCT a ouvert la séance.

a) Composition du bureau électoral

Il indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mmes Christelle KITTLER et Claude WACH, et MM. Fabien RUHLMANN et Luca EHRHARD.

La présidence du bureau est assurée par ses soins, le secrétariat par Mme Céline DEMMEL, 3ème Adjointe.

En l'application de l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 292, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- M. Dominique REDOUTÉ ;
- M. André KELLER ;
- Mme Céline DEMMEL.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés : 15
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Dominique REDOUTÉ : 15 voix ;
- M. André KELLER : 15 voix ;
- Mme Céline DEMMEL : 15 voix.

MM. Dominique REDOUTE et André KELLER et Mme Céline DEMMEL ayant obtenus la majorité des votes au 1er tour sont élus délégués pour les élections sénatoriales.

b) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Mme Marie-Claire ABRAMATIC ;
- M. Christophe BITSCHENE ;
- Mme Stéphanie MESSARA.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés : 15
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Marie-Claire ABRAMATIC : 15 voix ;
- M. Christophe BITSCHENE : 15 voix ;
- Mme Stéphanie MESSARA : 15 voix.

Mmes. Marie-Claire ABRAMATIC et Stéphanie MESSARA et M. Christophe BITSCHENE ayant obtenus la majorité des votes au 1er tour sont élus suppléants pour les élections sénatoriales.

3. Divers

- Les élections des sénateurs auront lieu le 27/09/2026 à Colmar
- Il n'y aura plus de réunion du CM avant septembre sauf urgence
- Fête des personnes âgées aura lieu le 13/12/2026 : un devis pour une prestation du groupe FORBAND est proposé → à rediscuter au prochain CM
- Fête de Noël des enfants : les élus d'Heimsbrunn et Galfingue recherche une idée d'animation
- Réception 1ère tranche du lotissement la Plaine le 15/06/2026 à 9h
- Borne de recharge IRVE : début des travaux le 19/06/2026, la date estimée de mise en service est septembre 2026
- Visite d'Olivier Becht le 03/07 à 14h30 en Mairie
- Le 15/06 réunion régie de l'eau : si possible de faire la liaison de la Chapelle jusqu'au carrefour → à définir en travaux.

La séance est levée à 19h.

Clôture du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal de la séance du 05 avril 2026

Étaient présents : 09
Sous la présidence de Alphonse RAUB, 2ème Adjoint ;
Mme Céline DEMMEL, 3ème Adjointe ;
M. André KELLER, 4ème Adjoint ;
Mmes Claude WACH, Stéphanie MESSARA, Christelle KITTLER ;
MM. Lionel BAÏLEN, Fabien RUHLMANN, Luca EHRHARD.

Étaient excusés : 06
Monsieur Christophe BITSCHENE, Maire (a donné pouvoir à Alphonse RAUB) ;
Marie-Claire ABRAMATIC, 1ère Adjointe (a donné pouvoir à André KELLER) ;
M. Thierry LIEB (a donné pouvoir à Lionel BAÏLEN) ;
M. Dominique REDOUTE (a donné pouvoir à Claude WACH) ;
Mme Emmanuelle LUCAS (a donné pouvoir à Céline DEMMEL) ;
Mme Myriam BREDA (a donné pouvoir à Christelle KITTLER).

Secrétaire de séance : Céline DEMMEL.
Monsieur RAUB déclare la séance ouverte à 18h30.

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance d'installation du 27 avril 2026**
2. **Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire**
3. **Divers**

Le Président : **Le secrétaire de séance :**